

» PRESSE NATIONALE

**Economie** ↻



### **CORRUPTION EN CÔTE D'IVOIRE : L'ETAT IVOIRIEN PERD 1 400 MILLIARDS DE FCFA PAR AN**

Le gouvernement ivoirien veut éradiquer la corruption qui gangrène les administrations publique et privée de Côte d'Ivoire. Après donc des réformes, des opérations de lutte contre la corruption, des interpellations, des arrestations, des condamnations..., le gouvernement a pris l'engagement de passer à une autre phase de la lutte. C'est ce qui a été expliqué à la cérémonie de lancement de la Plateforme des journalistes d'investigation, le lundi 4 juillet 2022 à Cocody-Angré. Selon Epiphane Zoro, ministre de la Promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, il est temps d'impliquer les journalistes, à travers des reportages et des enquêtes, dans l'éradication de ce phénomène. Car, la corruption coûte chère à la nation ivoirienne. A en croire le ministre, c'est 1 400 milliards de FCFA que l'Etat ivoirien perd chaque année du fait de la corruption.



### **BONNE GOUVERNANCE : LA 2ÈME ÉDITION DE LA CERTIFICATION DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS PUBLIQUES OUVERTE**

La deuxième édition du programme de certification des administrateurs des sociétés publiques s'est ouverte hier, lundi 4 juillet 2022, au siège de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) à Abidjan-Plateau. Ce programme initié par la direction générale du Portefeuille de l'Etat, porte, cette année, sur le thème : « Gouvernance d'entreprise : Missions et responsabilités des mandataires ». La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur général du Portefeuille de l'Etat, Seydou Bamba. Il a souligné la vision du gouvernement ivoirien à promouvoir des entreprises publiques modèles de bonne gouvernance aussi bien au plan national que continental. Pour lui, la formation en cours est une aubaine pour doter les entreprises publiques d'outils nécessaires pour mettre en œuvre les politiques sectorielles de l'Etat.



### **AMENDES FORFAITAIRES : LE TRÉSOR PUBLIC INITIE UN ATELIER POUR OPTIMISER LE RECOUVREMENT**

Accroître la part des amendes forfaitaires dans le financement du budget de l'Etat. Tel est l'objectif recherché par le Trésor public, à travers l'atelier qu'il organise le 7 juillet prochain à la rotonde de la cité financière à Abidjan-Plateau. Et ce, autour du thème : "Optimisation du recouvrement des amendes forfaitaires". Tous les acteurs intervenant dans le processus de recouvrement et de paiement des amendes forfaitaires en Côte d'Ivoire sont annoncés à cet atelier. Le Trésor public entend ainsi former et sensibiliser tous les acteurs sur leur rôle dans le processus de recouvrement des amendes forfaitaires et sur l'obligation de redevabilité. Il s'agira aussi de sensibiliser les populations à la culture du paiement de l'amende forfaitaire. En 2021, le montant des recettes perçues au titre des amendes forfaitaires s'élève à 903,3 millions de FCFA.



## EXAMEN À GRAND TIRAGE : LES CANDIDATS PLANCHENT SUR LES ÉPREUVES ÉCRITES DU BACCALAURÉAT

Les épreuves écrites du Baccalauréat, pour la session 2021-2022, ont démarré hier lundi 4 juillet 2022 pour s'achever le vendredi 8 juillet prochain. Selon les chiffres officiels, ce sont au total 330 567 candidats qui composent dans 525 centres. « Je compte sur toute la communauté éducative afin que la session 2022 se déroule normalement. J'en appelle à la responsabilité de tous. Nos examens scolaires doivent être marqués du sceau du professionnalisme, de la transparence, de l'équité et de probité. J'en appelle à l'honneur et à la dignité de chacun ». C'est le plaidoyer qu'a fait hier la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné. Soutenant que les examens scolaires sont un baromètre de tout système éducatif, la ministre a exhorté les candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes et à s'éloigner de la tricherie et de la fraude. Car, a-t-elle prévenu, outre la sensibilisation, des mesures plus vigoureuses et des sanctions disciplinaires sont prévues cette année pour lutter contre la fraude et la tricherie.



## JOURNÉE MONDIALE SANS SACHETS PLASTIQUES : ENVIRON 500 MILLIARDS DE SACHETS PLASTIQUES DISTRIBUÉS CHAQUE ANNÉE

La Côte d'Ivoire, à l'instar de toute la communauté internationale, a célébré, le dimanche 03 juillet 2022, la Journée mondiale sans Sachets plastiques. Le gouvernement ivoirien, à travers une déclaration du ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Bouaké Fofana, a indiqué que pour cette commémoration, chaque citoyen se doit d'accorder un regard attentif sur les nombreux dégâts que l'usage abusif des sachets plastiques cause à l'environnement et à la santé. Il a indiqué que c'est environ 500 milliards de sachets plastiques qui sont distribués chaque année. Et plus de 8 millions de tonnes finissent dans les océans, ravageant les espèces sauvages marines, les pêcheries et le tourisme.



## LIBRE CIRCULATION ET DROIT D'ÉTABLISSEMENT DE LA SANTÉ : DES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA EXHORTÉS À PLUS DE TRANSPOSITION ET D'OUVERTURE

La Côte d'Ivoire abrite, depuis le lundi 4 juillet 2022, et ce jusqu'au jeudi 7 juillet 2022, la 11e réunion déclinée sous forme d'atelier régional sur la libre circulation et le droit d'établissement des professionnels de la santé dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) des collègues des présidents des Ordres nationaux des médecins, pharmaciens et des chirurgiens-dentistes. Le ministre ivoirien de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, qui a procédé à l'ouverture, a expliqué que ce type d'atelier permet de travailler efficacement sur les différents systèmes de santé des pays de l'espace UEMOA. Par ailleurs, Pierre Dimba a encouragé les représentants de ces pays, à Abidjan pour ledit atelier, à prendre des décisions importantes pour une application efficace des mesures de l'UEMOA.



## TABASKI/ MME OUATTARA NAH (DIRECTRICE DE LA PRODUCTION ANIMALE) : « LE MARCHÉ SERA SUFFISAMMENT RAVITAILLÉ »

Pas d'inquiétude à se faire pour la Tabaski. Le marché ivoirien sera suffisamment ravitaillé en bétail pour cette fête, a rassuré Ouattara Nah, directrice de la Production animale au ministère des Ressources animales et halieutiques, au cours d'un entretien accordé aux médias. « Nous rassurons la population qu'avec la disponibilité locale de bétail et l'évolution favorable continue des chiffres d'importations du bétail du Burkina Faso, du Ghana et du Niger, le marché sera suffisamment ravitaillé à l'occasion de la foire de la Tabaski 2022 », a-t-elle indiqué. Pour la Tabaski, a-t-elle fait savoir, les besoins sont estimés à environ 150 000 petits ruminants sur les 15 jours. Sur le coût des bêtes, elle a souligné que le ministère des Ressources animales et halieutiques a œuvré à accroître massivement l'offre de bovins et d'ovins à travers des actions de mobilisation de la production nationale menée sur toute l'étendue nationale.



## GESTION ADMINISTRATIVE : LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES COMMUNAUTAIRES DÉSORMAIS OUTILLÉS

Un atelier national d'uniformisation des textes associatifs, des procédures et outils communs de gestion administrative et financière des établissements sanitaires à base communautaire de Côte d'Ivoire (ESCOMCI) s'est tenu, du 29 au 02 juillet 2022, à Yamoussoukro. Pendant cette rencontre, le guide harmonisé des dispositifs et le manuel de procédures de gestion administrative et financière des établissements sanitaires communautaires ont été élaborés. Selon la conseillère du ministre de la Santé chargée des Relations avec les syndicats et les établissements sanitaires communautaires, Dr Kouadio Samira, les établissements de santé communautaire viennent de se doter d'outils de gestion harmonisés pour une bonne gestion administrative, financière et comptable. « Je vous exhorte vivement à mettre ces outils en pratique et à respecter vos résolutions pour l'atteinte de vos objectifs. Avec vous bien outillés à nos côtés, nous avons toutes les raisons de croire en un système de santé efficace en Côte d'Ivoire », a-t-elle dit.



## CORONAVIRUS EN CÔTE D'IVOIRE : 20 NOUVEAUX CAS ET 59 GUÉRIS ANNONCÉS, HIER

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle a enregistré ce lundi 4 juillet 2022, 20 nouveaux cas de Covid-19 sur 423 échantillons prélevés soit 4,7% de cas positifs, 59 guéris et 0 décès. A la date du 4 juillet 2022, la Côte d'Ivoire compte donc 83 679 cas confirmés dont 82 396 personnes guéries, 805 décès et 478 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 1 554 103. Le 3 juillet 2022, 4 172 doses de vaccin ont été administrées soit un total de 14 889 375 doses du 1er mars 2021 au 3 juillet 2022. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle invite toutes les personnes de plus de 12 ans à se faire vacciner dans les centres de vaccination. La vaccination contre la Covid-19 est gratuite et volontaire.



### VU SUR LE NET

*Economie*



## CULTURE DE L'INTÉGRITÉ : OUATTARA INSTAURE DEUX PRIX D'EXCELLENCE

Le Président ivoirien Alassane Ouattara a instauré deux prix d'excellence dans le cadre de la promotion de la culture d'intégrité. A savoir, le prix d'excellence de la bonne gouvernance et le prix d'excellence de la lutte contre la corruption, rapporte un communiqué. Dans cette optique, le Ministère de la Bonne gouvernance et de la Lutte contre la corruption a lancé un appel à candidature à l'attention de toutes les personnes physiques et morales du secteur public, privé ou de la société civile. Les dossiers de candidatures sont reçus au cabinet dudit Ministère du 04 au 12 juillet 2022. En ce qui concerne les critères d'attribution, le choix des récipiendaires se fera selon plusieurs critères.



## TRANSPORT : LE 6E FORUM INTERNATIONAL ET SALON AFRICAIN DES TRANSPORTS (FISKAT) OUVERT OFFICIELLEMENT À ABIDJAN

Le ministre des Transports, Amadou Koné, a officiellement ouvert, au nom du Premier Ministre Patrick Achi, le lundi 04 juillet 2022 à Abidjan-Cocody, le 6e Forum international et Salon africain des Transports (FISKAT). "Ce forum sera l'occasion de faire l'état des lieux, ressortir les défis à relever. Mais également en tant qu'Africains, ce forum doit nous permettre de nous projeter, de voir ce que nous avons à faire pour que ce secteur des transports soit un secteur qui connaisse la touche africaine afin de nous permettre d'avancer", a indiqué le représentant du Premier Ministre. Ce que nous attendons en tant que gouvernements, a dit Amadou Koné, ce sont les résultats des réflexions qui seront menées en vue de



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE : "TOUT SAVOIR SUR" L'OFFICE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (OSER), LE 5 JUILLET 2022

Afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route, notamment par des mesures de prévention des accidents, de formation des conducteurs de véhicules et par le développement des moyens de l'aide médicale urgente, l'État de Côte d'Ivoire a créé l'Office de Sécurité routière (OSER). Pour parler des missions et des résultats de cette structure publique, de ses campagnes d'information et de sensibilisation, le Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CIGG) lui consacre le prochain numéro de sa conférence de presse hebdomadaire "Tout savoir sur", prévu le mardi 05 juillet 2022 à Abidjan-Plateau. Cette conférence de presse également retransmise en direct sur la page Facebook officielle du gouvernement de Côte d'Ivoire [www.facebook.com/gouvci.official](http://www.facebook.com/gouvci.official) enregistrera, outre les journalistes, la participation de plusieurs acteurs du secteur de la route. (Source : CIGG)

### » AGENCE DE PRESSE



## LE SALON DES INDUSTRIES MUSICALES D'AFRIQUE FRANCOPHONE, EN NOVEMBRE, À ABIDJAN

La première édition du Salon des industries musicales d'Afrique francophone (SIMA) aura lieu, jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2022, au Sofitel hôtel ivoire d'Abidjan, indique un communiqué de presse. Ce Salon qui se tiendra avec l'appui institutionnel du Ministère de la Culture et de la Francophonie portera sur le thème « À l'ère de la digitalisation, quels sont les enjeux pour l'industrie musicale africaine ? ». Il vise à réunir les acteurs des industries musicales africaines francophones et internationales, à inciter au partage de connaissances et bonnes pratiques ainsi qu'à créer des opportunités d'affaires, tout en promouvant l'industrie musicale africaine au niveau mondial, explique le communiqué.



**Accédez à l'information officielle**  
du Gouvernement de Côte d'Ivoire  
en un clic.

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvci.official



101  
"Allô Gouvernement"



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).  
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

# UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



*Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale*